



COMMUNIQUÉ

Conformément à l'article 15 de la loi n°44-12 relative à l'appel public à l'épargne, ainsi qu'aux articles 2.19 et suivants de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux n°03/19 du 20 février 2019 portant sur les opérations et informations financières, Saham Bank informe le public de deux évolutions :

1. À l'issue de l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires requises, Monsieur Moulay Hafid Elalamy a finalisé, en date du 10 avril 2025, l'acquisition auprès de la société Deveco Souss de 2.460.000 actions Saham Bank, représentant 12 % du capital social et des droits de vote de la Banque. Cette opération a été conclue pour un montant global de 1.552.112.400 dirhams.
2. Conformément aux engagements annoncés dans le cadre du prospectus de l'Offre Publique d'Achat (OPA) visant la Société d'Équipement Domestique et Ménager (Eqdom), la société Investima a procédé, le 7 juillet 2025, à la cession de 51.812 actions Eqdom à Saham Bank. Ces titres représentent 3,10 % du capital social et des droits de vote d'Eqdom, pour un prix total de 51.143.540 dirhams. À l'issue de cette opération, la participation directe de Saham Bank dans Eqdom s'élève désormais à 951.981 actions, correspondant à 57,00 % du capital social et des droits de vote de cette société.

